



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 2767

Texte de la question

## CONTRATS AIDÉS POUR LES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Dupré, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Paul Dupré. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, en deux ans, le nombre des jeunes chômeurs a augmenté de 72 %. À ce jour, un jeune sur quatre est demandeur d'emploi.

La situation de ces centaines de milliers de jeunes que l'on promène de stage en CDD, sans jamais leur offrir la possibilité de construire un projet de vie, atteint des proportions insupportables. Ils ont comme seul horizon la précarité et la désespérance. On peut même évoquer une sorte de discrimination à l'égard de toute une génération.

Pourtant, le chômage des jeunes n'est pas une fatalité. Des moyens sont mobilisables, autour d'une politique nationale ambitieuse. *A contrario*, nous avons pris connaissance avec consternation de la suspension des signatures comme des renouvellements de contrats d'accompagnement dans l'emploi, accentuant le traumatisme de tous ceux qui se raccrochaient à ce léger espoir de retrouver une activité.

Revenez sur la mise en cause du plan Agir et sur la suppression d'un millier de conseillers au sein des missions locales ! Ces derniers ont suivi 1,2 million de jeunes en 2009, dont le taux d'accès à l'emploi est de 28 %, et l'Inspection générale des finances a reconnu la qualité d'un travail réalisé à moindre coût.

Revenez, sur la réduction des moyens de Pôle Emploi et la suppression de 1 800 postes de conseillers ! Si ces dispositions étaient maintenues, elles laisseraient apparaître clairement l'absence d'ambition de votre part en matière de lutte contre le chômage en général, et contre le chômage des jeunes en particulier.

Le Gouvernement va-t-il enfin prendre la mesure du désastre et décider de faire de la lutte contre le chômage des jeunes une grande cause nationale qui, je n'en doute pas, serait un motif de consensus sur les bancs de notre hémicycle ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Jean Mallot. Et du chômage !

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, vous avez parlé de consensus : chiche ! Sur l'apprentissage, le Gouvernement est prêt à s'engager. Mais, si l'État s'engage à financer des formations, toutes les régions doivent faire exactement le même effort pour les financer elles aussi plus rapidement. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

La réduction du nombre de demandeurs d'emploi au mois d'octobre - la plus importante depuis février 2008 (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*) - doit être l'occasion d'une mobilisation renforcée. Nous sommes tous d'accord : dans notre pays, le taux de chômage des jeunes est l'un des plus importants d'Europe. Toutefois, n'oublions pas qu'à la bonne nouvelle du mois d'octobre, il faut ajouter une légère amélioration sur le front du chômage des jeunes : il a baissé de 7 % en un an, et nous ne nous arrêterons pas là.

En la matière, je crois au pragmatisme : les formations en alternance constituent certainement la voie qui permettra à un maximum de jeunes de trouver le chemin de l'emploi durable.

M. Jean-Pierre Dufau. Avec quels employeurs ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Vous avez parlé des missions locales ; leurs moyens ont été maintenus. Vous avez parlé de Pôle emploi ; ses moyens ont été maintenus. (*" C'est faux ! " et vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Vous avez parlé des emplois aidés : il y en avait 290 000 dans le secteur non marchand

avant la crise ; l'an prochain, il y en aura 340 000, conformément à ce que cette majorité a voté. (*Mêmes mouvements.*) Voilà la vérité.

Monsieur le député, vous avez souhaité le consensus : quand j'entends les cris de vos amis, je me dis qu'il y a encore du chemin à parcourir pour les convaincre. Pour ma part, j'affirme que la politique du Gouvernement est celle de la main tendue en faveur des jeunes et en faveur de l'emploi des jeunes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Paul Dupré](#)

**Circonscription** : Aude (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2767

**Rubrique** : Emploi

**Ministère interrogé** : Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire** : Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 8 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 décembre 2010